



## Descriptifs de modules – semestre 2 de formation à plein temps

Année Académique 2023-2024

### **Module interprofessionnel :**

Evidence-Based Practice et Sciences de l'Implémentation  
Politique, Economie, Sciences humaines et sociales en santé

### **Module spécifique de l'orientation Ergothérapie :**

Interventions spécifiques en pratique avancée de l'ergothérapie

### **Module spécifique de l'orientation Nutrition et diététique :**

Pratiques avancées et leadership en nutrition et diététique 1  
Pratiques avancées et leadership en nutrition et diététique 2

### **Module spécifique de l'orientation Physiothérapie :**

Activité physique auprès de populations spécifiques, une approche réflexive  
Interventions en pratique avancée de la physiothérapie

### **Module spécifique de l'orientation Sage-femme :**

Modèle de soins en maternité  
Santé périnatale : Enjeux et approches de santé publique

### **Module à option obligatoire :**

Méthodes de recherche qualitatives appliquées  
Méthodes de recherche quantitatives appliquées

### **Module à option facultatif :**

Analyse rétrospective critique  
Stage

### **Travail de Master**



## Evidence-Based Practice et Sciences de l'Implémentation

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.INIMPL.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 50h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 100h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Conduire l'implantation de pratiques scientifiquement fondées, appropriées et visant l'intérêt des bénéficiaires
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets
- Promouvoir et accompagner le développement professionnel de ses pair-es et des équipes.

Objectifs généraux du module

- Dans la perspective de développer des pratiques cliniques basées sur les données probantes (Evidence-Based Practice), construire une stratégie de recherche documentaire en lien avec une problématique clinique
- Identifier et évaluer des synthèses de connaissances qualitatives et/ou quantitatives issues de la recherche
- Développer les compétences numériques dans le contexte spécifique du transfert de connaissances et de l'implantation de pratiques cliniques basées sur les données probantes (éléments de la compétence numérique visés : voir ci-après).
- Dans le cadre d'une communauté d'apprentissage en ligne, concevoir et présenter une démarche d'implantation des données probantes pour un contexte clinique existant, en prévoyant l'implication des utilisatrices et utilisateurs (professionnel-les de la santé, usagères et usagers, grand public, décideuses et décideurs) et en tenant compte des dynamiques sociales et politiques en présence.
- Évaluer de manière structurée cette démarche et l'expérience vécue au sein d'une communauté d'apprentissage en ligne.

**Du point de vue de la compétence numérique, ce module vise à développer les dimensions suivantes :**

- L'acculturation numérique qui désigne le processus d'adaptation aux diverses formes de la culture numérique : au-delà de la compréhension et de la maîtrise des outils technologiques, elle vise une définition englobante du rapport au numérique, qui se réfère à la fois à la manière dont les pratiques humaines sont modifiées à l'ère numérique et aux compétences nécessaires à la formation et à l'information. (Dimension 1\*)
- La pensée critique envers le numérique, ses contenus, son utilisation et ses enjeux vise à se prémunir contre ses risques et externalités, dans le cadre d'une approche prospective visant à faire face aux défis numériques contemporains et à venir. (Dimension 2\*)
- Le développement professionnel et personnel. (Dimension 3\*)
- La littératie de l'information et des données, soit la capacité à identifier, collecter, organiser, traiter, analyser et interpréter des données afin de comprendre les phénomènes, les processus, les comportements qui les ont générées en sachant faire preuve d'esprit critique. (Dimension 4\*)
- La communication et réputation. (Dimension 5\*)
- La collaboration. (Dimension 6\*)
- La santé et sécurité. (Dimension 8\*)
- La résolution de problèmes. (Dimension 9\*)
- L'innovation et la créativité. (Dimension 10\*)
- La conscience éthique et culturelle (Dimension 11\*)

\* Les dimensions citées s'inspirent du document suivant qui a soutenu le travail d'identification des compétences numériques développées dans le cadre de ce module : Groupe de travail "compétence numérique", Centre de compétences numériques de la HES-SO (CCN). (2022). Cadre de référence de la compétence numérique de la HES-SO. Récupéré de : [https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/images/la\\_HES-SO/digitalisation/Referentiel\\_compences\\_numeriques\\_v\\_longue\\_illustree.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/images/la_HES-SO/digitalisation/Referentiel_compences_numeriques_v_longue_illustree.pdf)

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

Les contenus suivants sont abordés :

- Communautés d'apprentissage et éléments de gestion de projet.
- Compétence numérique et ses dimensions.
- Démarche fondée sur les données probantes, l'*Evidence-Based Practice (EBP)*.
- Construction d'une stratégie de recherche documentaire des études secondaires.
- Développement des *guidelines*, des recommandations pour la pratique clinique (RPC) au moyen de GRADE.
- Évaluation des *guidelines*, des recommandations pour la pratique clinique (RPC) au moyen de AGREE II.
- Définitions, modèles, cadres et théories en transfert et d'échange de connaissances - KTE - Knowledge Transfer and Exchange (notamment TPB).
- Modèles de type processus (notamment Knowledge-to-Action model)
- Outils pour définir la pratique à implémenter et méthodes d'adaptation de la pratique au contexte local
- Evaluation du processus d'implémentation et de l'impact clinique de l'implémentation (indicateurs)
- Cadres permettant la détermination structurée des barrières et facilitateurs à l'implémentation (notamment CFIR, TDF et COM-B)
- Stratégies favorisant le transfert et l'échange de connaissances : classification et exemples types (notamment formation, audit feedback, interventions médiées par le patient, nudging, intervention de liens et échanges)
- Pérennisation de l'implémentation
- EBP : enjeux et société

### Formes d'enseignement

Communauté d'apprentissage en ligne ; Apports théoriques, synchrones ou asynchrones ; Lectures, exercices ; Projet en groupe et présentation en classe.

### Exigences de fréquentation

Les cours durant lesquels une restitution est faite en classe/en synchrones sont obligatoires.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) un rapport présentant une démarche d'implantation, réalisé en groupe (8/10<sup>e</sup> des points)
- b) une autoévaluation de l'évolution de ses propres compétences numérique (1/10<sup>e</sup> des points)
- c) une analyse de la mise en œuvre de la communauté d'apprentissage en ligne selon les caractéristiques attendues (1/10<sup>e</sup> des points)

La note du module est calculée sur la base des points obtenus à chacune des 3 parties a) b) et c) présentées ci-dessus et tenant compte de la répartition des points mentionnée. La note au module est arrondie au demi-point.

Les critères d'évaluation et les modalités précises de l'évaluation sont exposés au début du module.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments échoués, corrigés selon les commentaires reçus et présentés dans une production écrite. Les modalités et délais pour la remédiation seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si les compléments ne sont pas rendus dans les délais, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Sera transmise durant le module.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Sandrine Ding, Jessica Di Vincenzo Sormani, Véronique Hasler, Nicolas Kühne, Cédric Mabire, Marc-André Pellerin, Ludivine Soguel Alexander, bibliothécaires documentalistes

**Coordination avec un responsable par orientation** : Sandrine Ding (Technique en radiologie médicale), Jessica Di Vincenzo Sormani (sage-femme), Véronique Hasler (physiothérapie), Marc-André Pellerin (ergothérapie), Ludivine Soguel Alexander (nutrition et diététique).

**Nom du responsable de module** : Marc-André Pellerin

**Descriptif validé le** 06.02.2024 **par** Ludivine Soguel Alexander

## Politique, Economie, Sciences humaines et sociales en santé

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.INPES3.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 50h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 100h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

- Comprendre les principaux concepts et modèles utilisés en économie de la santé et les mobiliser dans une perspective de compréhension et d'analyse des enjeux socio-sanitaires suisses et d'évolution des pratiques professionnelles.
- Situer son action de professionnel-le de santé dans le système socio-sanitaire et identifier l'impact des décisions politiques sur les activités thérapeutiques, diagnostiques, de soins et de conseil spécifiques à chaque profession et interprofessionnelles.
- Saisir les enjeux actuels de la politique professionnelle propre à sa profession et interprofessionnelle.

### 5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Santé publique
- Cadre général : santé, systèmes de santé, organisation des financements
- Acteur-rices, micro-économie, rémunérations (DRG, TARME, SAD, EMS etc.), incitations, notions d'économicité et prestations
- Analyse de la valeur, Health Technology Assessment, impacts organisationnels, CPTA intégrée
- Professions : coûts – pénurie, reconnaissance, associations professionnelles

- Biopolitique, médicalisation, médecine socialisée et risque
- Inégalités sociales de santé, culture somatique, gradient social de santé (capitaux social, culturel, économique, symbolique).
- Conceptions profanes de la santé, épidémiologie profane, rôle de malade (chronique, adhérence thérapeutique)
- Rôle prescrit, posture professionnelle et expertise
- Populations vulnérables, stigmaté(s) et catégorisation
- Parcours et intégration des soins
- Prévention, santé au travail

Les contenus du module ont pour but d'apporter aux étudiant·es des notions fondamentales en lien avec la politique, la sociologie, l'économie, l'anthropologie et l'organisation de la santé et de ses institutions. Ces notions seront transmises par des spécialistes du domaine lors des demi-journées et de façon intercalée, afin de favoriser d'emblée une acquisition dialogique de ces outils.

Des journées thématiques traduisent l'ambition de ce module de dépasser les regards polarisés sur des grandes questions d'actualité en lien avec la santé et d'en offrir une approche plus intégrative, laissant une place à un dialogue entre les perspectives économique, sociale, politique et professionnelle.

### Formes d'enseignement

Cours magistraux, classe inversée, séminaires, travail en groupes

### Exigences de fréquentation

La présence et la participation aux activités de présentation ou réalisées en groupe est obligatoire. Les absences doivent être justifiées et un complément peut être demandé en cas d'absence.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) un travail réflexif écrit de groupe - dossier consacré à un problème en lien avec la santé
- b) la réalisation en groupe d'une classe inversée, qui comporte l'animation d'une période de cours et la rédaction consécutive d'un bref travail écrit

La note du module est la moyenne des notes obtenues aux parties a et b. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément écrit individuel sur les lacunes identifiées.

Lorsque le résultat de la remédiation est suffisant, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Des références bibliographiques seront transmises tout au long du module.

## 10. Enseignant·es

**Enseignant·es** : Arminjon Mathieu, HESAV ; Bovet Emilie, HESAV ; Bucher Della Torre Sophie, HEdS GE ; Hammer Raphaël, HESAV ; Longchamp Philippe, HESAV ; Merçay Clémence, OFSP ; Moschetti Karine, UniSanté ; Oberhauser Pierre-Nicolas, Chercheur FNS ; Pin Stéphanie, Unisanté ; Probst Isabelle, HESAV ; Rapp Elise, HESAV ; Schnegg Céline, HESAV ; Stadelmann Pierre, Direction générale de la santé Vaud.

**Nom du responsable de module** : Krzysztof Skuza, co-responsable : Isabelle Gremion

*Descriptif validé le 09.02.2024 par Ludivine Soguel Alexander*

# Interventions spécifiques en pratique avancée de l'ergothérapie

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Ergothérapie

## 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.359.ERPA.F.23

**Type de formation :** Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...**Type de module :**

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

## 2. Organisation

Crédits ECTS : 10 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 42h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 260h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Allemand
- Autres : lectures en anglais
- Italien
- Anglais

## 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Compétences principales visées**

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Conduire l'implantation de pratiques scientifiquement fondées, appropriées et visant l'intérêt des bénéficiaires

**Objectifs généraux du module**

- Acquérir les connaissances de base et les méthodes nécessaires pour développer des programmes.
- Identifier des modèles, programmes ou techniques d'intervention s'adressant à des populations ou des contextes spécifiques et en déterminer leur valeur scientifique et pratique.
- Concevoir, négocier, planifier et évaluer des programmes d'interventions innovants s'adressant à des populations ou des contextes spécifiques de la pratique
- Identifier des domaines d'innovations professionnelles et les rôles associés à la pratique avancée.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

**Contenus**

- Processus et étapes du développement de programmes, notamment théorie sur le problème, théorie d'action, modèle logique, indicateurs.
- Modèles, programmes, interventions ou techniques développés en ergothérapie pour des populations/contextes spécifiques, à définir selon l'orientation de l'étudiant-e (par exemple : populations vulnérables, enfants présentant un trouble du développement, personnes présentant des troubles cognitifs, personnes présentant des troubles neurologiques, des troubles psychiques, des troubles dégénératifs, interventions à domicile, en milieu ouvert, en soins de longue durée, en soins palliatifs).
- Pratiques innovantes, émergentes et rôles associés à la pratique avancée.

### Formes d'enseignement

Cours magistraux, séminaire, lectures, discussions, présentations à la classe, supervision individuelle.

### Exigences de fréquentation

En cas d'absence non justifiée à l'une ou l'autre des trois présentations orales évaluées dans le module, l'étudiant-e obtient 0 points à la présentation orale manquée. Lorsque l'absence est justifiée, la présentation peut être reportée.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- une présentation orale d'une critique d'un article présentant un programme (1/8<sup>e</sup> des points)
- une présentation orale de la théorie sur le problème choisi par l'étudiant-e (1/8<sup>e</sup> des points)
- une présentation orale sur le développement d'un programme choisi par l'étudiant-e (1/8<sup>e</sup> des points)
- un travail écrit de 7000 à 10'000 mots qui présente le développement d'un programme (5/8<sup>e</sup> des points)

La note du module est calculée sur la base des points obtenus à chacune des 4 parties a) b) c) et d) présentées ci-dessus et tenant compte de la répartition des points mentionnée. La note au module est arrondie au demi-point.

Les critères d'évaluation et les modalités précises de l'évaluation sont exposés au début du module.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. Si une présentation orale (parties a) b) ou c)) est insuffisante, un complément écrit, centrés sur les lacunes observées, sera demandé. Si le travail écrit est insuffisant, il est corrigé ou complété sur la base des commentaires reçus. Les modalités et le délai de remédiation seront précisés au moment de la décision de remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Association suisse des ergothérapeutes (2919). *Advanced Practice in Occupational Therapy*.

<https://www.ergotherapie.ch/download.php?cat=6JLvL2DYoAPKasSNvUf3Dw%3D%3D&id=983>

Brousselle, A., Champagne, F. Contandriopoulos, A.-P., & Hartz, Z. (2011). *L'évaluation: concepts et méthodes*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Paquette, F., & Chagnon, F. (2000). *Cadre de référence pour le développement et l'évaluation des programmes aux Centres jeunesse de Montréal*. Centres jeunesse de Montréal.

Ridde, V., & Dagenais, C. (2012). *Approches et pratiques en évaluation de programmes*. Presses de l'Université de Montréal.

## 10. Enseignant-es

**Enseignantes** : Bertrand Leiser Martine, Desrosiers Julie

**Nom de la responsable de module** : Bertrand Leiser Martine

**Descriptif validé le 06.02.2024 par Ludivine Soguel Alexander**

# Pratiques avancées et leadership en nutrition et diététique 1

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Nutrition et diététique

## 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.DIPA1.F.23

**Type de formation :** Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...**Type de module :**

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

## 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

## 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Compétences principales visées**

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Promouvoir et accompagner le développement professionnel de ses pair-es et des équipes

**Objectifs généraux du module**

Ce module vise à permettre d'élaborer une argumentation nutritionnelle fondée dans divers champs d'activités dont l'un choisi par l'étudiant-e, ceci afin de répondre de manière optimale à des questions professionnelles d'actualité ou débattues.

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- identifier et sélectionner la littérature de synthèse de qualité et adéquate parmi les publications scientifiques et professionnelles du domaine ;
- analyser de manière critique la littérature scientifique à disposition ;
- analyser des situations professionnelles ou de cas de patients, en intégrant des données scientifiques pertinentes et en mettant en évidence les divergences existantes ;
- élaborer et proposer une intervention en nutrition et diététique adaptée au contexte, se fondant sur les investigations et analyses réalisées précédemment ;
- argumenter une intervention en nutrition et diététique et l'évaluer au vu des différentes alternatives proposées au sein d'un groupe professionnel dans le but d'élaborer un consensus ;
- se positionner au sein d'un groupe professionnel, dans un esprit collaboratif, par un leadership d'action affirmé et en prenant en compte la diversité des profils de l'équipe.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

Diverses thématiques seront traitées en passant par une recherche et sélection de la littérature scientifique et professionnelle de qualité, une analyse critique d'informations nutritionnelles complexes et parfois controversées, l'élaboration d'une argumentation de prise en charge nutritionnelle ou d'action professionnelle spécifique présentée à des pairs à la recherche d'un consensus. Les thématiques traitées et contextes considérés seront principalement les suivants :

- modalités du support nutritionnel et amélioration de la qualité : patients de soins intensifs pédiatriques
- interventions nutritionnelles chez les patients atteints de maladies chroniques : patients de néphrologie
- pratiques professionnelles : processus de soins en nutrition
- durabilité : stratégies pour une transition des systèmes alimentaires en tenant compte des limites planétaires
- leadership collaboratif et positionnement professionnel en nutrition et diététique: recherche et identification de ressources pour savoir comment réagir sur le plan émotionnel, communicationnel et professionnel, liens avec le profil DISC, l'expertise professionnelle et le positionnement personnel.

### Formes d'enseignement

Cours magistraux, séminaires, recherche de littérature et lectures, résolutions de cas, travail personnel et de groupe, présentations orales au groupe, débats, ateliers réflexifs et de supervision collective.

### Exigences de fréquentation

La présence aux quatre cours en lien avec les résolutions de cas est obligatoire. En cas d'absence et en fonction du travail réalisé, le responsable de module déterminera si un dossier présentant le processus de résolution de cas dans le ou les domaines en question devra être fourni à l'enseignant-e responsable du ou des cours.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un examen oral (4/5<sup>e</sup> de la note) : sous forme de présentation orale individuelle avec animation d'une discussion entre pair-es, basées sur une résolution de cas en nutrition et diététique visant le développement des connaissances et l'évolution des pratiques. En cas d'absence justifiée, un dossier présentant le processus de résolution de cas devra être fourni au responsable de module sous un délai de 7 jours et défendu oralement par la suite.
- b) Un rapport sur le leadership (1/5<sup>e</sup> de la note). Il présentera une réflexion personnelle synthétique sur la manière d'aborder le leadership de positionnement dans le cadre de la résolution de cas. Ce travail vise à renforcer les collaborations avec ses pair-es, promouvoir et accompagner leur développement professionnel et optimiser les pratiques professionnelles.

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. En cas de présentation orale insuffisante, la rédaction d'un dossier présentant une résolution de cas dans un domaine imposé par l'enseignant-e sera demandée. En cas de rapport sur le leadership insuffisant, un complément écrit sera demandé. Si le ou les compléments ne sont pas rendus, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Se référer aux bibliographies remises durant les cours.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Clerc Aurélien (Haute Ecole de Santé (HEdS)-Genève & Hôpital fribourgeois), Constantin Sandra (Hypso), Fabbi Sidonie (HEdS-Genève), Jotterand Chaparro Corinne (HEdS-Genève), Montanini Eliséo (HEdS-Genève).

**Nom de la responsable de module** : Corinne Jotterand Chaparro

**Descriptif validé le** 06.02.2024 **par** Ludivine Soguel Alexander

## Pratiques avancées et leadership en nutrition et diététique 2

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Nutrition et diététique

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.DIPA2.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 28h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel.
- Conduire l'implantation de pratiques scientifiquement fondées, appropriées et visant l'intérêt des bénéficiaires.
- Assurer une communication efficace et adaptée

Objectifs généraux du module

Le module DIPA2 vise à développer une vision de santé publique en nutrition ainsi qu'à acquérir les compétences nécessaires pour analyser des problématiques nutritionnelles de santé publique, développer, implémenter et évaluer des solutions efficaces et durables pour améliorer la santé de la population par une meilleure alimentation.

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Analyser les besoins en termes de prévention et thérapie nutritionnelles dans une situation de maladie chronique au niveau individuel, communautaire et populationnel.
- Concevoir et planifier des interventions nutritionnelles basées sur les évidences scientifiques et adaptées au contexte au niveau individuel, communautaire et populationnel.
- Choisir et appliquer un modèle de changement de comportement adapté à un contexte spécifique.
- Justifier, en se basant sur une argumentation solide, une intervention nutritionnelle de santé publique d'un point de vue éthique.
- Développer un plan de communication.
- Se positionner, développer des collaborations par un leadership d'action affirmé.
- Développer les compétences nécessaires pour définir une prestation alimentaire qui corresponde à des objectifs de santé publique et environnementaux et qui réponde aux attentes et besoins des bénéficiaires :
  - Identifier les impacts d'une politique d'alimentation durable sur le respect de critères nutritionnels
  - Répertorier, analyser et inclure des normes nutritionnelles et environnementales existantes dans un label qualité

### 5. Contenu et formes d'enseignement

#### Contenus

- Analyse de guidelines nutritionnelles portant sur les maladies chroniques et l'environnement.
- Processus de soins en nutrition appliqué au niveau individuel et populationnel dans un contexte de maladies chroniques et de baisse des impacts climatiques
- Modèles de changement de comportement au niveau individuel, de groupe et populationnel
- Enjeux éthiques en santé publique
- Conceptualisation, argumentation et planification d'une intervention de prévention, de thérapie nutritionnelle ou de baisse des impacts climatiques dans une perspective de santé globale
- Évaluation d'un projet d'intervention nutritionnelle au niveau d'un groupe ou d'une population
- Communication : identification des publics-cibles et des canaux adéquats, définition de messages clairs
- Leadership : réflexion sur le rôle et les caractéristiques des leaders en santé publique
- Durabilité, alimentation durable et cycle de vie des produits alimentaires. Interprétation et utilisation des écobilans.

#### Formes d'enseignement

Cours magistraux, recherche de littérature et lecture, analyse de cas, travail personnel et de groupe.

#### Exigences de fréquentation

La réalisation de l'ensemble des activités de préparation des cours spécifiées dans les descriptifs de cours est obligatoire.

### 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un dossier écrit rédigé en groupe portant sur l'alimentation durable (1/3 de la note)
- b) Un examen oral individuel portant sur la nutrition en santé publique (2/3 de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

### 7. Modalités de remédiation et de répétition

#### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. Si le **dossier écrit (a)** est insuffisant, un complément est demandé. Si l'**examen oral (b)** est insuffisant, un nouvel examen est réalisé. Les modalités et délais pour la remédiation seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si le ou les compléments ne sont pas rendus, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

#### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

### 8. Remarques

### 9. Bibliographie principale

Voir syllabus de cours

### 10. Enseignant-es

**Enseignantes** : Delphine Amstutz, Sophie Bucher Della Torre, Pauline Chrobot, Sidonie Fabbi, Maaïke Kruseman, Catherine Moulin-Roh, Lisa Moussaoui, Naïma Pose

**Nom de la responsable de module** : Sophie Bucher Della Torre

**Descriptif validé le** 10.02.2024 **par** Ludivine Soguel Alexander

# Activité physique auprès de populations spécifiques, une approche réflexive

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Physiothérapie

## 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.PHAPPS.F.23

**Type de formation :** Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...**Type de module :**

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

## 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

## 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Compétences principales visées**

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel
- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Conduire l'implantation de pratiques scientifiquement fondées, appropriées et visant l'intérêt des bénéficiaires

**Objectifs généraux du module**

- Evaluer de manière critique la pertinence de différents programmes incluant notamment l'activité physique
- Analyser de manière critique les interventions de physiothérapie, en lien avec notamment l'activité physique, et les confronter à la littérature actuelle.
- Proposer, justifier et évaluer de manière critique l'implémentation d'un programme d'activité physique répondant aux besoins spécifiques d'une population
- Optimiser ses interventions incluant des activités physiques dans le cadre d'une prévention primaire et secondaire
- Questionner la pertinence de différents programmes incluant notamment l'activité physique

### 5. Contenu et formes d'enseignement

#### Contenus

- Fondements scientifiques des programmes d'activités physiques et adaptations auprès de populations spécifiques (obésité, oncologie, diabète, insuffisant respiratoire,...)
- Gestion du processus de création d'un programme de réentraînement
- Implémentation d'un programme de réentraînement : aspects opérationnel et financier, enjeux, défis et politique de santé
- Approfondissement et analyse critique des approches d'éducation thérapeutique dans le contexte d'un programme d'activité physique adapté à une population spécifique

#### Formes d'enseignement

Pédagogie adaptée à un petit nombre de personnes.

Cours, ateliers, en lien avec les thématiques du module.

Observation d'un lieu de pratique clinique, analyse et proposition d'un programme spécifique en lien.

Travail personnel autonome. Un travail préparatoire sera demandé avant la plupart des cours.

#### Exigences de fréquentation

La présence et la participation aux cours est requise.

### 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un dossier écrit comprenant l'implémentation d'un programme d'activité physique pour une population choisie avec l'argumentation qui découle de l'observation clinique et de la littérature scientifique. Il est constitué durant le module (coefficient 1)
- b) La présentation orale du dossier écrit (coefficient 3)

La note du module est calculée sur la base des points obtenus à chacune des 2 parties a) et b) présentées ci-dessus et tenant compte des coefficients. La note au module est arrondie au demi-point.

Les critères d'évaluation et les modalités précises de l'évaluation sont exposés au début du module.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

### 7. Modalités de remédiation et de répétition

#### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes et prendra la forme d'un travail complémentaire écrit. Le délai et les modalités de la remédiation seront précisées au moment de la décision de remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

#### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

### 8. Remarques

### 9. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants

### 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Violette Bruyneel (HEdS-GE), Olivier Contal (HESAV), Virginie Cuvelier (HEdS-GE), Nicolas Dousse (HUG), Pascal Weber (HEdS-GE)

**Nom du/de la responsable de module** : Virginie Cuvelier (HEdS-GE)

**Descriptif validé le** 10.02.2024 **par** Ludivine Soguel Alexander

## Interventions en pratique avancée de la physiothérapie

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Physiothérapie

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.370.PHPA.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module obligatoire interprofessionnel de base « Raisonnement professionnel, leadership et pratique avancée » ou équivalent.
- Pas de prérequis
- Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

Objectifs généraux du module

- Evaluer les connaissances scientifiques et les concepts de pratique avancée en physiothérapie.
- Proposer des stratégies de développement de la pratique avancée en physiothérapie en Suisse.
- Intégrer différentes formes de raisonnement clinique dans le but de favoriser une amélioration des pratiques.
- Evaluer différentes méthodes et instruments d'évaluation afin d'optimiser leur utilisation en pratique.
- Démontrer une compréhension approfondie des stratégies d'évaluation, de diagnostic différentiel et d'intervention en physiothérapie en pratique avancée.

### 5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

- Modèles de pratiques avancée en Physiothérapie
- Modèles et stratégies de prise de décision en Physiothérapie
- Fiabilité et Validité des instruments d'évaluation
- Validité diagnostique: approche clinique
- Diagnostic différentiel et red flags
- Stratégies d'évaluation, de raisonnement clinique et d'intervention à un niveau avancé en physiothérapie

### Formes d'enseignement

Cours, ateliers et séminaires adaptés aux petits groupes. Un travail préparatoire sera demandé avant la plupart des cours.  
Travaux de groupes

### Exigences de fréquentation

La participation active aux activités prévues dans les cours et en préparation de ceux-ci est attendue de la part des étudiant-es.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- Un dossier écrit individuel sur la pratique avancée qui présentera le développement d'un rôle en pratique avancée en physiothérapie (PAP) dans un contexte et sur une thématique de votre choix en Suisse (4/5<sup>e</sup> de la note).
- Une présentation orale en groupe sur l'évaluation en physiothérapie qui exposera une analyse critique d'outils diagnostic et de leurs implications cliniques (1/5<sup>e</sup> de la note).

Les consignes, critères et délais sont précisés en début de module.

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. Si le dossier écrit sur la pratique avancée (a) est insuffisant, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé. Si la présentation orale (b) est insuffisante, un complément écrit individuel en lien avec les lacunes observée sera demandé. Les modalités et délais pour la remédiation seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si le ou les compléments ne sont pas rendus, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Une bibliographie sera à disposition sur Cyberlearn et dans les supports de cours.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Guillaume Christe (HESAV), Etienne Dayer (HES-SO Valais/Wallis), Simone Gafner (HES-SO Valais/Wallis), Véronique Hasler (HESAV), Jean-Bernard Michotte (HESAV), Nicolas Perret (HESAV).

**Nom du/de la responsable de module** : Guillaume Christe

*Descriptif validé le 06.02.2024 par Ludivine Soguel Alexander*

## Modèle de soins en maternité

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Sage-femme

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.SFCARE.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise
- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel

Objectifs généraux du module

Ce module spécifique vise à approfondir les connaissances et à affiner son jugement critique sur les différents modèles de soins fournis aux femmes utilisés en maternité. Les différents de modèles de soins en périnatalité seront détaillés et mis en perspective dans le cadre professionnel de la sage-femme et du parcours clinique de la femme. Ce module mettra également en perspective les modèles de soins dans un contexte de santé national et international. Ce module présentera de façon détaillée pendant les périodes anténatales, la naissance et postnatal : (1) les modèles de soins en fonction du soignant, du lieu de soins, et du parcours clinique, (2) les indicateurs périnataux en santé publique et plus particulièrement pendant un parcours clinique physiologique et pathologique, (3) les illustrations de soins centrés sur la femme afin d'offrir des soins de qualité.

Les objectifs généraux de ce module sont les suivants :

- Décrire les différents modèles professionnels et argumenter leurs différences
- Argumenter les options de modèles professionnels en fonction du lieu de soins, du professionnel soignant et du patient
- Evaluer une pratique centrée sur la femme du point de vue du soignant
- Proposer des interventions qui améliorent la centration des soins autour du patient
- Connaître et choisir les indicateurs de soins permettant d'évaluer des interventions centrées sur la femme, la patient ou la famille
- Avoir la capacité de défendre des soins centrés sur la femme
- Collaborer inter professionnellement pour pratiquer des soins centrés sur la femme

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

- Description des différents modèles de soins utilisés en périnatalité, leurs constructions, similitudes et différences
- Approche empirique d'exemples de soins fournissant des soins centrés en maternité
- Exemples et contre-exemples de pratiques interprofessionnelles centrées sur la femme
- Appropriation des indicateurs en santé périnatale en lien avec la santé publique
- Réflexion sur la complexité des parcours cliniques des femmes afin de définir le suivi le plus adapté en fonction des situations cliniques
- Recherche de littérature et analyse critique à un niveau avancé

### Formes d'enseignement

- Apprentissage par problèmes, lectures critiques, lectures préalables avant cours, instruments développés pour l'évaluation des soins en maternité, cours ex-cathedra.
- Workshops en ligne sur les pratiques professionnelles centrées sur la femme
- Ce module utilise des outils pédagogiques divers adaptés au contenu du cours afin d'en atteindre l'objectif ou celui du module en général. Une lecture assidue entre les cours afin de préparer les contenus sera nécessaire. Il sera parfois demandé des travaux écrits et/ou oraux à présenter de façon individuelle ou en groupe

### Exigences de fréquentation

Une participation active à l'ensemble des activités du module est attendue de la part des étudiant-es.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Une fiche de lecture d'article scientifique portant sur des indicateurs en périnatalité (3/10)
- b) Un dossier thématique reprenant un modèle de soins choisi par l'étudiant-e présentant une mise en application dans le cadre d'une intervention réalisée par l'étudiant-e (7/10)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

La note du module est la note obtenue au dossier écrit (a) arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes et prendra la forme d'un complément écrit. Le délai et les consignes pour la remise du complément seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si le complément n'est pas rendu dans les délais, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Commission européenne, santé publique. (2017). Les indicateurs de santé : European Core Health Indicators (ECHI) Demographic and Socio-economic factors, Health Status , Determinants of health, Health interventions : health services. Disponible : [https://ec.europa.eu/health/indicators/indicators\\_en](https://ec.europa.eu/health/indicators/indicators_en)

Coxon, K., Scamell, M., & Alaszewski, A. (Eds.). (2017). Risk, pregnancy and childbirth. London: Routledge.

Dwamena, F., Holmes-Rovner, M., Gaulden, C. M., Jorgenson, S., Sadigh, G., Sikorskii, A. Lewin, S., Smith, R. C., Coffey, J., & Olomu, A. (2012). Interventions for providers to promote a patient-centred approach in clinical consultations. Cochrane Database of Systematic Reviews, 12, Cd003267.

Finlay, S., & Sandall, J. (2009). "Someone's rooting for you": continuity, advocacy and street-level bureaucracy in UK maternal healthcare. *Social Science and Medicine*, 69(8), 1228-1235.

Forster DA, McLachlan HL, Davey MA, Biro MA, Farrell T, Gold L, Flood M, Shafiei T, Waldenström U. Continuity of care by a primary midwife (caseload midwifery) increases women's satisfaction with antenatal, intrapartum and postpartum care: results from the COSMOS randomised controlled trial. *BMC Pregnancy Childbirth*. 2016 Feb 3;16:28. doi: 10.1186/s12884-016-0798-y. PMID: 26841782; PMCID: PMC4739100.

Ledergerber C., Mondoux J., & Sottas B. (2009). *Projet Compétences finales pour les professions de la santé, Annexe I, Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses.*

McNeill, J. A., & Reiger, K.M. (2015). Rethinking prenatal care within a social model of health: an exploratory study in Northern Ireland. *Health Care Women International*, 36(1), pp. 5-25.

O'Connor M, Smith A, Nair M, Fitzpatrick K, Peirsegaale P, Kurinczuk JJ, Knight M. UKOSS Annual Report. (2015). Oxford: National Perinatal Epidemiology Unit. Disponible: <https://www.npeu.ox.ac.uk/downloads/files/ukoss/annual-reports/UKOSS%20Annual%20Report%202015%20-%20FINAL.pdf>

Organisation Mondiale de la Santé. (2015). *Rapport sur la santé en Europe. Les cibles et au-delà atteindre les nouvelles frontières des bases factuelles. Faits marquants. Bureau Régional de l'Europe. Copenhagen.* Disponible: [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0010/284752/EHR\\_High\\_FR\\_WEB.pdf?ua=1](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/284752/EHR_High_FR_WEB.pdf?ua=1)

Overgaard, C., Fenger-Gron, M., & Sandall, J. (2012). The impact of birthplace on women's birth experiences and perceptions of care. *Social Science Medicine*, 74(7), pp. 973-981.

Perriman N, Davis DL, Ferguson S. What women value in the midwifery continuity of care model: A systematic review with meta-synthesis. *Midwifery*. 2018 Jul;62:220-229. doi: 10.1016/j.midw.2018.04.011. Epub 2018 Apr 12. PMID: 29723790.

Sandall, J., Soltani, H., Gates, S., Shennan, A., & Devane, D. (2016). Midwife-led continuity models versus other models of care for childbearing women. *Cochrane Database Systematic Reviews*, 4.

Shaller, D. (2007). *Patient-centered care: what does it take?* New York/Washington, D.C: The Commonwealth Fund. Disponible: [http://www.commonwealthfund.org/usr\\_doc/Shaller\\_patient-centeredcarewhatdoesittake\\_1067.pdf?section=4039](http://www.commonwealthfund.org/usr_doc/Shaller_patient-centeredcarewhatdoesittake_1067.pdf?section=4039)

Wanner, P., & Bollini, P. (2017). The contribution of the foreign population to the high level of infant mortality in Switzerland: a demographic analysis. *BMC Pregnancy and Childbirth*, 17(1), 151. doi:10.1186/s12884-017-1332-6

Wickham, S. (2015). Being clear about continuity. *Practising Midwife*, 18(7), pp. 42-43.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Magali Bonzon, Susannah Brady, Claire de Labrusse, Alexandre Farin, Léo Pomar, Harriet Thorn

**Nom du/de la responsable de module** : Claire de Labrusse

**Descriptif validé le** 06.02.20234 **par** Ludivine Soguel Alexander

## Santé périnatale : Enjeux et approches de santé publique

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : Sage-femme

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.371.SFPEP.F.23

**Type de formation :** Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...**Type de module :**

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

**Niveau :**

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

**Organisation temporelle :**

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : ...
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 120h

Lieu(x) de cours : principalement Genève

**Langue principale d'enseignement :**

- Français
- Allemand
- Autres :
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

**Compétences principales visées**

- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel.
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques

**Objectifs généraux du module**

- Comprendre et mobiliser les concepts théoriques de la santé publique en périnatalité
- Intégrer les déterminants de santé et discuter des politiques de santé et enjeux de santé publique en périnatalité
- Analyser les concepts d'épidémiologie et les indicateurs en périnatalité
- Connaître les politiques et les programmes de santé publique en périnatalité en suisse.
- Identifier les enjeux de santé publique en santé mentale en période périnatale
- Capable de mettre en perspective différents projets en lien avec la promotion de la santé en périnatalité
- Approfondir et différencier les approches de santé globale, santé planétaire, OneHealth et santé environnementale, ainsi que les principaux concepts qui s'y rapportent
- Analyser les problématiques de la crise environnementale et son impact sur la santé maternelle et périnatale
- Analyser le rôle sage-femme dans la réponse à l'urgence écologique en périnatalité

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

Les étudiant·es approfondiront les concepts clés de la santé publique et des déterminants de la santé, afin de comprendre les facteurs qui influencent la santé des individus et des communautés. L'épidémiologie et les indicateurs en périnatalité seront abordés afin de leur permettre de comprendre la prévalence et l'incidence des problèmes de santé spécifiques à cette période. Ils-Elles analyseront et utiliseront ces indicateurs pour évaluer également l'impact des interventions en santé publique. Le module examinera également le système de santé suisse et les programmes de santé publique en place, en mettant l'accent sur la périnatalité. Les étudiant·es intégreront le fonctionnement du système de santé, les politiques de santé et les initiatives spécifiques visant à promouvoir la santé maternelle et infantile. Une perspective élargie sera également abordée à travers des discussions sur la santé planétaire, OneHealth et la santé environnementale. Les étudiant·es analyseront les liens entre la santé humaine, animale et environnementale, ainsi que l'importance de préserver l'équilibre écologique pour la santé publique en périnatalité. Le rôle des sages-femmes dans la réponse à l'urgence écologique sera également exploré. Dans le cadre de ce module, des projets en santé publique seront présentés pour illustrer les applications pratiques des connaissances acquises. Le retour au travail après un congé maternité et le leadership des sages-femmes dans la gestion du virus Zika seront étudiés, permettant aux étudiant·es de comprendre les défis et les stratégies dans ces domaines spécifiques. Enfin, la qualité de vie et la santé mentale en périnatalité seront traitées pour permettre aux étudiant·es d'intégrer les dimensions psychosociales de cette période de vie. Ils-Elles intégreront les facteurs qui influencent la qualité de vie et la santé mentale des mères et des nouveau-nés, ainsi que les interventions et les approches de promotion de la santé mentale en regard des déterminants sociaux de la santé.

### Formes d'enseignement

- Cours magistraux
- Lectures obligatoires
- Présentations d'expert·es.

### Exigences de fréquentation

Il est attendu que les étudiant·es assistent régulièrement aux cours. En cas d'absence, ils-elles sont responsables de rattraper les contenus manqués et de prévenir le-la responsable du module avant le début du cours.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Une argumentation écrite basée sur des données scientifiques et justifiant l'importance de travailler sur une problématique de santé publique en périnatalité préalablement identifiée par l'étudiant·e.

La note du module est la note obtenue au dossier écrit (a) arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes et prendra la forme d'un complément écrit. Le délai et les consignes pour la remise du complément seront transmis au moment de la décision de remédiation. Si le complément n'est pas rendu dans les délais, un échec à la remédiation est prononcé.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété, en principe l'année suivante. Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif.

## 8. Remarques

-

### 9. Bibliographie principale

- Alla, F. (2016). 3. Les déterminants de la santé. Lavoisier. <https://www.cairn.info/traite-de-sante-publique--9782257206794-page-15.htm>
- Réseau français des villes santé de l'OMS (Éd.). (2015). Agir sur les déterminants de la santé : Les actions des villes-santé. Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- IPCC, 2022: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 3056 pp., doi:10.1017/9781009325844.
- Lang, T., Kelly-Irving, M., Lamy, S., Lepage, B., & Delpierre, C. (2016). Construction de la santé et des inégalités sociales de santé : Les gènes contre les déterminants sociaux ? Sante Publique, Vol. 28(2), 169-179.
- Musso, D., Ko, A. I., & Baud, D. (2019). Zika Virus Infection - After the Pandemic. The New England journal of medicine, 381(15), 1444-1457. <https://doi.org/10.1056/NEJMra1808246>
- OMS (2016). Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2011). Déclaration politique de Rio sur les déterminants sociaux de la santé | Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. <https://nccdh.ca/fr/resources/entry/rio-political-declaration-on-social-determinants-of-health>
- Organisation Mondiale de la Santé. (1986). PROMOTION DE LA SANTE - Charte d'OTTAWA. 6. <https://nccdh.ca/fr/resources/entry/ottawa-charter-for-health-promotion>
- Roos, N., Kovats, S., Hajat, S., Filippi, V., Chersich, M., Luchters, S., Scorgie, F., Nakstad, B., Stephansson, O., & CHAMNHA Consortium (2021). Maternal and newborn health risks of climate change: A call for awareness and global action. Acta obstetrica et gynecologica Scandinavica, 100(4), 566-570. <https://doi.org/10.1111/aogs.14124>

### 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Alessia Abderhalen, Claire De Labrusse, Thomas Desplanches, Jessica Di Vincenzo-Sormani, Laurent Gaucher, Caterina Montagnoli, Leo Pomar, Pauline Thomas

**Nom du/de la responsable de module** : Jessica Di Vincenzo Sormani

**Descriptif validé le** 10.01.2024 *par* Ludivine Soguel Alexander

### Méthodes de recherche qualitatives appliquées

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

#### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.OOQAL1.F.23

##### Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

##### Type de module :

Module obligatoire interprofessionnel  
 Module obligatoire spécifique à l'orientation  
 Module à option facultatif  
 Module à option obligatoire  
 Module travail de master  
 Autres : ...

##### Niveau :

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Autres :

##### Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Autres : ...

Semestre de printemps  
 Semestre d'automne

#### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours et séminaires : Temps de travail personnel moyen estimé :

Lieu(x) de cours : Lausanne

##### Langue principale d'enseignement :

Français  
 Allemand  
 Autres

Italien  
 Anglais

#### 3. Prérequis

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module *Méthodologie de recherche* ou équivalent.  
 Pas de prérequis  
 Autres

#### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

##### Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets

##### Objectifs généraux du module

- Approfondir sa compréhension des méthodes de recherche qualitatives, par la pratique
- Savoir mettre en œuvre globalement des techniques adaptées à l'approche ou au devis qualitatif choisi, depuis la conception d'un dispositif de recueil de données jusqu'à la présentation de résultats.

#### 5. Contenu et formes d'enseignement

##### Contenus

Les étudiant-es entraînent le choix de méthodes de recueil et d'analyse de données qualitatives appropriées à l'approche qualitative sélectionnée et l'argumentation de celui-ci. Elles-Ils expérimentent les techniques de recueil de données et d'analyse des méthodes qualitatives et posent un regard critique sur leurs propres productions ainsi que sur celles d'autres étudiant-es. Dans ce cadre, ils-elles exercent le *feedback* constructif en vue d'améliorer la production visée.

En partant de postures explicatives ou compréhensives en lien avec une thématique de recherche donnée, différentes approches seront explorées au moyen d'une mise en pratique de :

- La conception d'un dispositif de recueil de données et des outils qui en découlent (par exemple des entretiens individuels semi-structurés ou un corpus de documents)
- La réalisation de portions de recueils de données
- La transcription d'entretien
- L'analyse de données qualitatives de façon plus ou moins inductive, au moyen de différentes approches (narrative, thématique, etc.)
- La présentation et la discussion de résultats qualitatifs

### Formes d'enseignement

Le développement d'une posture critique constructive est recherché dans l'ensemble des activités du module. Les échanges entre les étudiant-es sont favorisés.

Les apports théoriques sont présentés en cours ou au travers de classes inversées. Ils sont suivis par des mises en pratique durant lesquelles les étudiant-es exercent des méthodes et techniques propres aux approches qualitatives. L'évaluation constructive de productions réalisées par d'autres étudiant-es est favorisée pour entraîner la capacité d'argumentation et de feedback constructifs et la remise en question.

### Exigences de fréquentation

La présence et la participation aux activités de présentation ou réalisées en groupe est obligatoire. Les absences doivent être justifiées et un complément peut être demandé en cas d'absence.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un guide de recueil de données réalisé par l'étudiant-e en fonction d'une thématique de recherche donnée. Ce guide est évalué, anonymement et séparément, par deux pair-es étudiant-es au moyen d'une grille critériée (GC). La note est la moyenne de l'évaluation quantitative des deux pair-es étudiant-es (1/3 de la note).
- b) Les appréciations formulées par l'étudiant-e pour ses pair-es au moyen de la grille critériée (GC) remplie en a). L'évaluation est réalisée par les enseignant-es (1/3 de la note).
- c) La présentation orale d'un projet de recherche qualitative construit en groupe sur la base d'analyses de données déjà réalisées. La présentation expose une nouvelle question de recherche, l'approche qualitative choisie pour y répondre, les modalités de recueil de données et d'échantillonnage qualitatif prévues, ainsi que les éléments essentiels d'un journal de bord de groupe. L'évaluation est réalisée par les enseignant-es (1/3 de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a), b et c) selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants. Elle consiste à présenter oralement un travail individuel complétant les lacunes identifiées dans l'évaluation initiale. Les modalités sont transmises à l'étudiant-e après notification de la remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété. En cas d'inscription au module en complément à l'inscription au module *Méthodes de recherche quantitatives appliquées*, le module ne peut pas être répété et les crédits ne sont pas alloués.

### Répétition

En cas de note arrondie au demi-point inférieure à 3.5, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

En cas d'inscription au module en complément à l'inscription au module *Méthodes de recherche quantitatives appliquées*, le module ne peut pas être répété et l'échec au module n'entraîne pas l'arrêt de la formation.

## 8. Remarques

Ce module à option fait partie d'un choix obligatoire de l'étudiant-e entre deux modules : *Méthodes de recherche qualitatives appliquées* OU *Méthodes de recherche quantitatives appliquées*.

Les étudiant-es qui s'inscrivent au module *Méthodes de recherche quantitatives appliquées* peuvent s'inscrire au présent module *Méthodes de recherche qualitatives appliquées* en tant que module optionnel facultatif. Dans ce cas, la répétition du module n'est pas possible (cf. point 7. Modalités de remédiation et de répétition).

## 9. Bibliographie principale

- Bertrand, R., Kuhne, N., & Pellerin, M.-A. (2018). L'enquête narrative en recherche en sciences de l'occupation : L'art de raconter des histoires. *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie*, 4(2), 137-144. <https://doi.org/10.13096/rfre.v4n2.117>
- Blanchet, A. & Gotman A. (2015). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* (2<sup>e</sup> édition). Sous la dir. de F. de Singly. Collection 128. Paris : Nathan.
- de Singly, F. (2020). *Le questionnaire* (5<sup>ème</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- Foley, R.-A. (2016). L'observation. Dans J. Kivits, F. Balard, C. Fournier, & M. Winance (Éds), *Les recherches qualitatives en santé* (pp. 117-132). Armand Colin - Dunod Éditeur.
- Fournier, P., & Arborio, A.-M. (2021). *L'observation directe* (5<sup>e</sup> édition). Armand Colin.
- Holloway, I., & Galvin, K. (2023). Chapter 12. Narrative Inquiry. In *Qualitative research in nursing and healthcare* (5<sup>ème</sup> édition) (p. 201-220). John Wiley & Sons.
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours : une introduction* (2<sup>ème</sup> édition). Armand Colin.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5<sup>ème</sup> édition). Armand Colin.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Rose-Anna Foley, Nicolas Kühne

**Nom de la responsable du module** : Rose-Anna Foley

**Descriptif validé le** 08.01.2024 **par** Ludivine Soguel Alexander

## Méthodes de recherche quantitatives appliquées

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.OOQAN1.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

 Module obligatoire interprofessionnel  
 Module obligatoire spécifique à l'orientation  
 Module à option facultatif  
 Module à option obligatoire  
 Module travail de master  
 Autres : ...

Niveau :

 Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Autres :

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Autres : ... Semestre de printemps  
 Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours et séminaires : Temps de travail personnel moyen estimé :

Lieu(x) de cours : Lausanne

Langue principale d'enseignement :

 Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres

### 3. Prérequis

 Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module *Méthodologie de recherche* ou équivalent  
 Pas de prérequis  
 Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projet

Objectifs généraux du module

- Approfondir sa compréhension des méthodes de recherche quantitatives et en particulier des statistiques.
- Appliquer un choix de méthodes d'analyses statistiques :
  - Gérer une base de données quantitative et coder des variables
  - Choisir des analyses appropriées et argumenter les choix
  - Réaliser des analyses statistiques à l'aide d'un logiciel statistique (STATA)
  - Interpréter et présenter des résultats quantitatifs
  - Discuter des résultats quantitatifs
  - Analyser, critiquer et interpréter les résultats publiés dans les articles scientifiques.

### 5. Contenu et formes d'enseignement

Contenus

Les étudiant-es entraînent le choix des analyses statistiques appropriées et adaptées à la question de recherche et aux variables récoltées. Ils-Elles gèrent une base de données quantitative, réalisent des analyses statistiques à l'aide d'un logiciel et initient la rédaction d'un plan d'analyses statistiques. Ils-Elles posent un regard critique sur leur propres productions ainsi que sur celles d'autres étudiant-es.

### Formes d'enseignement

Le développement d'une posture critique constructive est recherchée dans l'ensemble des activités du module. Les échanges entre les étudiant-es sont favorisés.

Ce cours est organisé sur la base d'un enseignement hybride. Les apports théoriques sont présentés au travers d'un important matériel pédagogique développé pour l'apprentissage en autonomie (vidéo, quizz, lectures guidées). Ils sont suivis par des activités d'intégration durant lesquelles les étudiant-es sont mis en situation et confrontés à des exemples et exercices concrets. Les étudiant-es exercent des méthodes et techniques propres aux analyses statistiques aux travers de nombreux travaux pratiques.

### Exigences de fréquentation

Aucune.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- Une présentation orale d'une analyse d'un set de données fourni, en groupe (1/5<sup>e</sup> de la note)
- Un examen écrit (4/5<sup>e</sup> de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants. Elle consiste en un examen oral individuel. Les modalités sont transmises à l'étudiant-e après notification de la remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété. En cas d'inscription au module en complément à l'inscription au module *Méthodes de recherche qualitative appliquées*, le module ne peut pas être répété et les crédits ne sont pas alloués.

### Répétition

En cas de note arrondie au demi-point inférieure à 3.5, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

En cas d'inscription au module en complément à l'inscription au module *Méthodes de recherche qualitative appliquées*, le module ne peut pas être répété et l'échec au module n'entraîne pas l'arrêt de la formation.

## 8. Remarques

Ce module à option fait partie d'un choix obligatoire de l'étudiant-es entre deux modules : *Méthodes de recherche qualitative appliquées* OU *Méthodes de recherche quantitative appliquées*.

Les étudiant-es qui s'inscrivent au module *Méthodes de recherche quantitative appliquées* peuvent s'inscrire au présent module *Méthodes de recherche qualitatives appliquées* en tant que module optionnel facultatif. Dans ce cas, la répétition du module n'est pas possible (cf. point 7. Modalités de remédiation et de répétition).

## 9. Bibliographie principale

### Ouvrages recommandés

- Howell, David C. (2008), traduction de la 6e édition américaine par Bestgen Y, Rogier M, Yzerbyt V. Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles : de Boeck – ISBN: 9782804156855 (Lectures associées au cours.)

### Références complémentaires

- Daniel W.W., Cross, C.L. Biostatistics. (2018). A foundation for analysis in the health sciences. 11th ed. Hoboken, N.J : Wiley

## 10. Enseignant-es

**Enseignante** : Claudia Ortoleva Bucher

**Assistant** : Benoît Bontempelli

**Nom de la responsable du module** : Claudia Ortoleva Bucher

**Descriptif validé le 21.12.2023 par** Ludivine Soguel Alexander

### Analyse rétrospective critique

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

#### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.OFRETR.F.23

Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

Module obligatoire interprofessionnel  
 Module obligatoire spécifique à l'orientation  
 Module à option facultatif  
 Module à option obligatoire  
 Module travail de master  
 Autres : ...

Niveau :

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Autres :

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre  Semestre de printemps  
 Module sur 2 semestres  Semestre d'automne  
 Autres : ...

#### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Séminaires et coaching : environ 12h. Temps de travail personnel moyen estimé : 78h

Lieu(x) de cours : Lausanne

Langue principale d'enseignement :

Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres

#### 3. Prérequis

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : avoir suivi les modules interprofessionnels du premier semestre.

#### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise
- Intégrer l'analyse des enjeux systémiques, sociaux et environnementaux dans ses activités et son milieu professionnel

Le module *Analyse rétrospective critique d'une production écrite* a pour but de développer chez les participant-es la capacité d'analyse critique rétrospective. Il place les participant-es dans une posture réflexive de construction et de déconstruction de ses propres productions, dans une perspective d'évolution incrémentale de ses connaissances et compétences.

Objectifs généraux du module

- Identifier les forces et les limites de l'une de ses propres productions écrites antérieures par une analyse structurée adaptée et en dégager les thématiques ou contenus qui pourraient être revisités et/ou approfondis à la lumière des connaissances et des compétences développées dans le MSc en Sciences de la Santé.
- Revisiter ou approfondir les thématiques et/ou contenus identifiés en intégrant des cadres d'analyses de niveau systémique ainsi que des connaissances et compétences approfondies, notamment dans le domaine de la méthodologie de recherche, des sciences humaines et sociales et de l'économie de la santé, des sciences de l'implantation de de la collaboration interprofessionnelle.
- Présenter et confronter ses analyses avec ses pair-es et les enseignant-es et les faire évoluer à la lumière des feedbacks reçus.

### 5. Contenu et formes d'enseignement

#### Contenus

Dans le module *Analyse rétrospective critique d'une production écrite* les participant·es réaliseront une analyse rétrospective d'un travail écrit de validation majeur réalisé dans le cadre d'un Certificate of Advanced Studies (CAS), Diploma of Advanced Studies (DAS), d'un Master of Advanced Studies (MAS) ou d'une formation postgrade jugée équivalente.

Ils-Elles commenceront par poser un regard critique sur le travail réalisé antérieurement en utilisant, le cas échéant, les outils d'analyse adaptés. Sur cette base, ils proposeront des thématiques et/ou des contenus à revisiter et/ou à approfondir en se basant sur les connaissances et compétences développées dans le MSc en Sciences de la Santé. Ils-Elles présenteront leur analyse et argumenteront ces choix. Ils-Elles revisiteront et/ou approfondiront les contenus identifiés à la lumière des connaissances et compétences développées dans leur formation master et les présenteront dans un document écrit et oralement.

Les thèmes suivants sont notamment abordés :

- Analyse réflexive
- Développement des connaissances et des compétences tout au long de la vie (Long Life Learning)
- Perspective d'accompagnement des pair-es dans le développement des compétences

#### Formes d'enseignement

Séminaires, analyse et rédaction autonome, présentations orales et coaching.

#### Exigences de fréquentation

La présence aux séminaires et aux présentations orales est obligatoire.

### 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation de :

- a) Un dossier écrit présentant l'analyse rétrospective du travail réalisé antérieurement ;
- b) Une présentation orale et réponses aux questions des pairs et des enseignant-es.

La note du module est la moyenne des notes obtenues à chacune des 2 parties a) et b) présentées ci-dessus. La note au module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

### 7. Modalités de remédiation et de répétition

#### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants. Elle consiste à compléter le rapport écrit avec les éléments jugés manquants et à le présenter oralement. Les modalités précises sont transmises à l'étudiant·e après notification de la remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués. Le module ne peut pas être répété.

#### Répétition

Le module ne peut pas être répété.

### 8. Remarques

L'inscription au module est sujette à validation du choix de la production écrite réalisée antérieurement. Cette dernière doit être une production majeure de certification finale ou intermédiaire et se prêter à être revisitée. L'étudiant·e présentera la formation réalisée ainsi que la production écrite identifiée et argumentera ce choix.

### 9. Bibliographie principale

Des références seront transmises dans le cadre des séminaires liés au module.

### 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : enseignant-es issu-es des différentes orientations selon les travaux proposés.

**Nom de la responsable du module** : Ludivine Soguel Alexander

*Descriptif validé le 05.01.2024 par Ludivine Soguel Alexander*

### Stage

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

#### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.OFSTAG.F.23

##### Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

##### Type de module :

Module obligatoire interprofessionnel  
 Module obligatoire spécifique à l'orientation  
 Module à option facultatif  
 Module à option obligatoire  
 Module travail de master  
 Autres : ...

##### Niveau :

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Autres :

##### Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Autres : organisation en fonction du projet de stage

Semestre de printemps  
 Semestre d'automne

#### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Répartition du temps de travail : au minimum 10 jours ouvrables de présence sur place dans le milieu de stage + 40 à 50 heures de travail personnel, dont 1 heure de tutorat pour la préparation

Lieu(x) de cours : selon lieu de stage

##### Langue principale d'enseignement :

Français  
 Allemand  
 Autres : en fonction du projet de stage

Italien  
 Anglais

#### 3. Prérequis

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres : avoir suivi les modules interprofessionnels du premier semestre.

#### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

##### Compétences principales visées

- Faire évoluer sa pratique professionnelle et renforcer son expertise

En fonction du stage, l'étudiant-e sélectionne – et argumente la pertinence – d'une à deux autre(s) compétence(s) dans le Référentiel de compétences du Master en Sciences de la santé.

Le module *Stage* a pour but de développer chez les participant-es des compétences : 1) dans un champ d'activité nouveau pour l'étudiant-e ou ; 2) dans un domaine que l'étudiant-e souhaite approfondir. Pour mettre à profit cette expérience pratique, les participant-es adoptent une posture réflexive en relation avec la construction de leurs connaissances et compétences.

##### Objectifs généraux du module

- Sélectionner un champ d'activité pertinent pour le développement de sa trajectoire et de ses aspirations professionnelles.
- Elaborer – de concert avec le milieu de stage – un projet de formation, ses objectifs et ses modalités de mise en œuvre.
- Réaliser les activités identifiées dans le projet.
- Rendre compte de manière critique de l'expérience de stage et des apprentissages réalisés à ses pairs et aux enseignant-es.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

Le module repose sur la réalisation d'un stage, dans un milieu sélectionné par l'étudiant·e. Le projet présente le lieu de stage et les savoirs et compétences visés par l'étudiant·e. Ce projet doit être validé par l'équipe enseignante du Master of Science en Sciences de la santé avant la réalisation du stage. Un document intermédiaire est produit et discuté avec l'équipe enseignante, en principe avant la fin du stage, de manière à confirmer la bonne poursuite des objectifs définis dans le projet de stage et à accompagner l'étudiant·e dans son analyse réflexive.

Les jours de présence dans le milieu de stage peuvent être des jours entiers ou partiels, consécutifs ou discontinus, selon les objectifs visés et les disponibilités du milieu de stage. Ils peuvent être répartis sur un ou plusieurs semestres et être réalisés durant l'intersemestre.

Un journal de bord est tenu pendant le stage. Il sert de base à la réflexion critique qui sera exposée après le stage.

Un rapport de stage est rédigé par l'étudiant·e à l'issue du stage. L'expérience du stage fait également l'objet d'une présentation orale aux pair·es et aux enseignant·es.

### Formes d'enseignement

Stage, projet et analyse réflexive documentée, tutorat.

### Exigences de fréquentation

Le plan de stage est respecté.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation :

- d'un dossier écrit présentant une réflexion critique sur l'expérience de stage et les apprentissages réalisés (2/3 de la note) ;
- d'une présentation orale de l'expérience et de réponses aux questions des pair·es et des enseignant·es (1/3 de la note).

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a) et b) selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités et les dates de l'évaluation seront précisées au début du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation du module porte sur les éléments insuffisants. Elle consiste à compléter le rapport écrit avec les éléments jugés manquants et à le présenter oralement. Les modalités précises sont transmises à l'étudiant·e après notification de la remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués. Le module ne peut pas être répété.

### Répétition

Le module ne peut pas être répété.

## 8. Remarques

L'inscription au module est sujette à validation du projet de stage. L'étudiant·e présentera son projet de stage comprenant une présentation du lieu de stage ainsi que les savoirs et compétences qui y seront développés et argumentera ce choix.

## 9. Bibliographie principale

Spécifique au projet.

## 10. Enseignant·es

**Enseignant·es** : enseignant·es issu·es des différentes orientations selon les travaux proposés.

**Professionnel·les sur le lieu de stage** : selon lieu de stage.

**Nom de la responsable du module** : Ludivine Soguel Alexander

*Descriptif validé le 05.01.2024 par Ludivine Soguel Alexander*

## Travail de Master – PEC 2023

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

### 1. Caractéristiques du module

2023-24

Code : S.SA.390.TM.F.23

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Autres : module filé sur toute la durée de la formation
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 30 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 40h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 860h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : les modules de méthodologie de recherche doivent être suivis en parallèle de l'avancement dans le module TM.

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Evaluer les pratiques professionnelles ainsi que les savoirs issus de la recherche et de l'expérience pratique
- Contribuer au développement des connaissances et à l'évolution des pratiques
- Soutenir le transfert et l'échange des connaissances
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets

Objectifs généraux du module

Le TM permet à l'étudiant-e :

- d'élaborer une question de recherche en se basant sur les connaissances existantes ;
- de définir une problématique de recherche pertinente et cohérente ;
- d'identifier l'approche méthodologique quantitative ou qualitative la plus adaptée pour répondre à la question de recherche, et de mettre en œuvre cette méthode ;
- d'analyser et de discuter les résultats obtenus avec la rigueur scientifique nécessaire ;
- de tirer des conclusions et d'élaborer des perspectives pour sa profession sur la base de la démarche entreprise ;
- de rédiger le mémoire de master selon les standards de la communication scientifique ;
- de communiquer sur le travail réalisé de manière claire et efficace.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

L'ensemble des éléments qui définissent les contenus et l'organisation des TM figurent dans le document « Dispositions d'application – Travail de master » (**DA TM**).

Le TM consiste à réaliser dans son intégralité une démarche de recherche ou de projet en relation avec l'orientation suivie ou en lien avec l'interprofessionnalité (Règlement MScSa, article 18). Ce travail est en prise avec les intérêts de la pratique ou des milieux professionnels de la santé. Il aboutit à document écrit (mémoire de master) et à une soutenance.

### Organisation de l'enseignement

Le TM est en principe mené par groupe de deux étudiant-es qui sont conjointement soutenu-es. Cependant, le TM est aussi un travail personnel dans lequel chaque étudiant-e doit faire la preuve de l'acquisition des compétences attendues.

#### Principales étapes du TM :

1. Choix du sujet et de la direction (DirTM), et codirection (CoDirTM) le cas échéant.
2. Présentation du projet de TM par les étudiant-es.  
Etape de validation formelle du sujet du TM et de l'engagement DirTM et, le cas échéant, CoDirTM.  
Sous la responsabilité du responsable de module.
3. Rédaction et validation du protocole de recherche  
Etape obligatoire validée par le/la DirTM. Cette étape ne donne pas lieu à une note ni à l'octroi d'ECTS.
4. Collecte des données, analyse et interprétation des données et rédaction  
Le TM est mené de façon autonome. Les étudiant-es sont responsables de l'avancement de leur projet.
5. Choix du jury et planification de la soutenance Selon le calendrier prévu dans les DA TM.  
Validation par le-la responsable de module TM.
6. Dépôt du mémoire de master  
Selon le calendrier prévu dans les DA TM (environ 4 semaines avant la date de la soutenance).
7. Soutenance  
La soutenance est en principe publique. Deux périodes de soutenances sont prévues par année académique : en semaines 8 et 9 pour le semestre d'automne et en semaines 25 et 26 pour le semestre de printemps.

Des séminaires TM sont organisés sur l'ensemble de la formation pour soutenir le processus.

Les délais et les modalités à respecter pour chacune des étapes décrites ci-dessus sont définis et détaillés dans les DA TM.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

Le contenu et la forme du mémoire attendus ainsi que les critères d'évaluation du mémoire et de la soutenance sont spécifiés dans les DA TM.

Tous les modules de la formation (correspondant à 60 ECTS) doivent être validés pour pouvoir soutenir le TM. Si l'ensemble des modules n'est pas validé entre la date du dépôt et la date prévue de la soutenance, cette dernière doit être reportée.

La validation du module repose sur l'évaluation :

- a) du mémoire de master (document écrit) (2/3 de la note)
- b) de la soutenance orale (1/3 de la note)

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux parties a et b, selon les coefficients spécifiés ci-dessus. Les notes partielles sont attribuées au dixième et la moyenne du module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En cas de binôme, une note de soutenance est attribuée à chaque étudiant-e et elle peut être différente. Elle permet de distinguer les compétences de chacun-e.

En cas d'évaluation du mémoire de master (partie écrite) inférieure à 3 par le jury, l'étudiant en est informé avant la date prévue de la soutenance. Un échec au module TM est alors prononcé et la soutenance est annulée. Dans ce cas, la note attribuée au module sera celle du mémoire de master et le module doit être répété.

Le jury peut demander des modifications mineures au mémoire de master suite à la soutenance. Les modifications doivent être apportées dans un délai maximum d'un mois après la soutenance. La note est libérée et définitivement octroyée lorsque les modifications apportées répondent aux exigences posées dans le protocole d'évaluation.

Le mémoire de master est soumis à un logiciel de détection du plagiat. Toute fraude, tentative de fraude ou plagiat entraîne l'attribution de la note 0 au module. L'application de règles disciplinaires complémentaires est réservée (se référer au Règlement de la filière).

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. Le jury consigne dans le protocole d'évaluation les lacunes identifiées. Il détermine quels compléments doivent être apportés au mémoire et si une soutenance doit être réorganisée.

Les compléments doivent être soumis au ou à la DirTM au plus tard à la date de dépôt des mémoires du semestre qui suit la première soutenance, tout en respectant la durée maximale des études.

Le jury procède à l'évaluation du mémoire, comprenant les compléments apportés, et de la soutenance le cas échéant.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués.

En cas d'échec à la remédiation ou de non remise des compléments dans les délais, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est répété. Le jury consigne dans le protocole d'évaluation les lacunes identifiées et y formule des recommandations quant à la poursuite du TM avec la même question de recherche ou s'il est souhaitable de choisir un nouveau sujet. Dans les deux cas, une nouvelle version de mémoire de master doit être déposée et une soutenance réorganisée.

Une note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 4 à la répétition entraîne l'échec définitif. En cas de répétition du module, la remédiation n'est plus possible.

Dans le cas où l'étudiant·e se retrouve en situation de remédiation ou de répétition, la durée maximale des études reste inchangée, soit 6 semestres au maximum. Pour les étudiant·es à temps plein, en cas de non dépôt du mémoire de master dans les délais prévus sans demande écrite de prolongation de la formation, un échec est prononcé et le module est en répétition.

## 8. Remarques

-

## 9. Bibliographie principale

- Académie suisse des sciences médicales (2015) : Recherche avec l'être humain : un guide pratique. <https://www.samw.ch/fr/Ethique/Apercu-des-themes/Recherche-avec-l-etre-humain.html>
- HES-SO : intégrité scientifique. <https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/integrite-scientifique>
- Académies suisses des sciences (2021) : code d'intégrité scientifique. [https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/25606/kodex\\_layout\\_fr\\_web.pdf](https://api.swiss-academies.ch/site/assets/files/25606/kodex_layout_fr_web.pdf)
- Académies suisses des sciences (2013) : Qualité d'auteur des publications scientifiques. [https://www.samw.ch/dam/jcr:8595b47e-3a72-41b2-97d3-8542e9ebb27b/recommandations\\_academies\\_qualite\\_d\\_auteur\\_publications\\_scientifiques.pdf](https://www.samw.ch/dam/jcr:8595b47e-3a72-41b2-97d3-8542e9ebb27b/recommandations_academies_qualite_d_auteur_publications_scientifiques.pdf)
- Belleville Geneviève (2014). Assieds-toi et écris ta thèse ! Trucs pratiques et motivationnels pour la rédaction scientifique. Presses de l'Université Laval.
- Méthodologies de recherche : se référer à la bibliographie est cours de méthodologies de recherche.

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : Claude Pichonnaz et intervenant-es dans les différents séminaires.

**Assistants** : Benoît Bontempelli et Romain Frosio

**Nom du responsable de module** : Claude Pichonnaz

**Descriptif validé** le 20.09.2023 par Ludivine Soguel Alexander